

DEPARTEMENT DU NORD  
ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE  
CANTON DE WORMHOUT  
COMMUNE DE LEDERZEELE

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL  
Du 27 janvier 2025 à 19h00

Etaient présents : ARNOUITS J.P. – DEKEISTER C – DELFORGE M – DEWYNTER K –  
EVRARD P – LEVISSE P – LUCHET S – PACCOU N – PACCOU V – VERHILLE H

Absents excusés : BECK B – DRIEUX D – RYCKOORT J – SAMYN M – SONNEVILLE V

ORDRE DU JOUR

Secrétaire de séance  
Approbation du compte-rendu du dernier conseil  
Budget  
Réseau Points Nœuds  
Cotisations Territoire Energie Flandre  
Don pour Mayotte  
Enquête publique  
Rapport annuel Cap Fibre  
PLH  
Horaires école  
Retour des commissions  
Divers

---

• Secrétaire de séance

Monsieur Philippe EVRARD est élu secrétaire de séance.

• Approbation du compte-rendu du dernier conseil

La séance est ouverte à 19 heures 00, le Président donne lecture du compte-rendu du dernier conseil.

Aucune objection n'est formulée. Le Conseil municipal approuve le compte rendu.

• Budget

Orientations budgétaires :

Local au clos des aubépines : 35 000 € (à voir si une subvention ADVB peut être octroyée)

Travaux logement communal : 36 000 € (subvention départementale possible à hauteur de 50 %)

Nouvelle tondeuse : 25 000 € (devis à réaliser)  
Auto-laveuse pour l'espace des associations : 2 500 € (devis à réaliser)  
Radiateurs au cabinet médical : 1 000 €, à confirmer  
Etagère médiathèque : 2 500 €

Subventions aux associations :

La CCHF octroie à des associations communales la somme de 800 € à répartir entre une ou deux associations.

L'ensemble du conseil municipal décide d'octroyer la somme de 400 € à l'association de tennis de table, et 400 € à l'association les Merlettes.

Le tableau des subventions allouées aux associations pour 2025 est établi. Après discussion, les membres du conseil municipal approuvent les montants choisis à l'unanimité.

Dépenses d'investissement :

Monsieur le Maire rappelle que le budget doit être voté pour le 15 avril. Pour les dépenses d'investissement qui pourraient survenir d'ici le vote du budget, le conseil municipal a la possibilité, comme le permet l'article L1612-1 du SGCT, d'affecter un quart du budget d'investissement 2024 (soit 133 321.60 €). Les membres du conseil municipal décident de budgéter 30 000 €.

- **Réseau Points Nœuds**

Un nouveau réseau pour les piétons sera proposé et balisé entre Noordpeene et Watten, passant par Lederzeele.

- **Cotisations Territoire Energie Flandre**

Les membres du conseil municipal décident, comme chaque année, de fiscaliser les cotisations du Territoire Energie Flandre dont les montants sont les suivants :

Numérique : 0.35 € par habitant

Electricité : 4.20 € par habitant

Télécommunications : 1.55 € par habitant

IRVE : 820 € par an

- **Don pour Mayotte**

Les membres du conseil municipal valident l'attribution d'un don de 500 € en faveur des sinistrés de Mayotte.

- **Enquête publique**

Une enquête publique aura lieu du 24 février 2025 au 17 mars 2025 sur le plan d'épandage des boues du système de traitement des eaux usées de Saint-Omer.

Le commissaire enquêteur tiendra sa permanence à Lederzeele le 14 mars 2025.

Les membres du conseil municipal émettent un avis favorable par 9 voix pour et une abstention sur le plan d'épandage des boues du système de traitement des eaux usées de Saint-Omer.

- **Rapport annuel Cap Fibre**

Monsieur le Maire fait lecture du rapport annuel du Cap Fibre.

- **PLH**

Monsieur le Maire fait le point sur le Plan Local Habitat.

Un diagnostic a été dressé :

- population vieillissante, constitution du foyer : famille monoparentale, diminution de la taille des ménages
- manque de petits logements pour les jeunes et les personnes âgées

Des orientations sont proposées :

- adapter le parc de logements existant aux besoins de la population,
- répondre et anticiper les évolutions démographiques actuelles et à venir, dans les politiques publiques

- **Horaires école**

Monsieur le Maire fait lecture du courrier de l'inspecteur académique pour les horaires de l'école. Les membres du conseil municipal ne souhaitent pas effectuer de changement.

Monsieur le Maire fait également lecture d'un second courrier de l'inspecteur académique sur la diminution du nombre d'enfants sur l'ensemble de l'académie de Lille (- 2.3%).

- **Retour des commissions**

Voirie :

Monsieur le Maire et Monsieur Jean-Paul ARNOUITS ont fait le point sur les routes de la commune et le curage des fossés. Les demandes seront inscrites au plan voirie de la CCHF.

Les kinésithérapeutes avaient fait appel à Monsieur le Maire pour l'aménagement du parking de leur cabinet. A cette fin, le terrain nécessaire à ce projet devait être rétrocédé à la commune. A la demande des kinésithérapeutes, la rétrocession n'aura pas lieu et le parking sera aménagé par leurs soins. Les élus ont pris acte de cette décision.

Bâtiments :

Les gouttières du cabinet médical sont à nettoyer.

Une réunion aura lieu le vendredi 31 janvier à 18h00 pour la rédaction d'un règlement pour l'espace des associations.

Accueil du mercredi :

La facture pour l'année scolaire 2023-2024 s'élève à 4 483.06 €, en ce qui concerne notre commune.

Madame Catherine DEKEISTER fait de nouveau appel aux bénévoles pour partager une passion avec les enfants à raison d'une heure, au maximum, par trimestre.

Médiathèque :

Une soirée jeux de société aura lieu le 21 mars 2025 à 19h00.

Une réunion sur la lecture publique aura lieu le 14 février 2025 à 18h30.

Une rencontre a eu lieu avec la CCHF, la Médiathèque départementale du Nord et le cabinet TOSCA sur la lecture publique.

Les bénévoles de la médiathèque ont reçu un bon de 30 €, utilisable chez les commerçants de la commune pour leur investissement (validation par les élus).

- **Divers**

Monsieur le Maire fait lecture d'une demande de case au columbarium. La personne ne réside plus à Lederzeele mais a vécu à Lederzeele et sa famille est au cimetière communal.

Le conseil municipal émet un avis favorable.

Le Département a effectué un comptage du trafic routier sur la route de Watten (portion à 80km/h). 13.8 % des véhicules légers sont en excès de vitesse et 9.8 % des poids lourds.

Le 20 avril 2025, le rallye de la Lys passera dans notre commune.

Une demande a été faite pour louer la salle pendant quelques heures. Le conseil municipal ne souhaite pas louer la salle en dehors des conditions actuelles.

La séance est clôturée à 21h00.

Prochaines réunions :

CCAS : lundi 17/03/2025 à 18h00

Adjoints : lundi 24/03/2025 à 18h00

CM : lundi 31/03/2025 à 19h00